

## Quel accompagnement?

Le Gcs Sara vous accompagne pour intégrer la démarche e-Parcours :

- En référençant votre activité ou votre structure dans notre annuaire régional
- En menant des actions de sensibilisation
- En vous formant à l'utilisation des outils régionaux de e-Parcours :
  - webinaires de formation en ligne sur l'utilisation de MonSisra, MesPatients, Nuage et le service de téléconsultation régional.
  - sessions de formation en présentiel, organisées avec les partenaires métiers du territoire, autour de cas d'usages réels de coordination de parcours complexes.
- En vous aidant à animer vos réflexions de groupes autour de communications interprofessionnelles, sur un parcours de santé, une filière de soins, une thématique (télémédecine, dématérialisation et sécurisation des échanges, communication, coconstruction d'usages, ateliers,...).



### **VOS RÉFÉRENTS:**



**PROGRAMME E-PARCOURS** 

PUY-DE-DÔME

Alain DELAUNAY
Florence TOURNILLON
contact63@sante-ara.fr



www.sante-ara.fr



















#### e-Parcours, pourquoi?

e-Parcours est un programme national pour favoriser l'accès aux soins et éviter toute rupture dans la prise en charge, parfois complexe, du patient ou de l'usager, en s'appuyant sur la mise à disposition de services numériques socles, d'outils collaboratifs et de coordination.



# Plusieurs objectifs:

- Favoriser la coopération pluriprofessionnelle en facilitant le partage des informations en santé utiles à la prise en charge coordonnée, notamment entre la ville et l'hôpital
- Favoriser le repérage précoce et l'entrée dans le parcours de soins de patients nouvellement dépistés
- Apporter un appui aux professionnels de santé dans la coordination de la prise en charge des patients à risque ou complexes
- Renforcer les actions de prévention et de suivi du patient



# Quels acteurs impliqués ?

- Structures d'information et de coordination : Dispositifs d'Appui à la Coordination, réseaux de santé, Communautés Professionnelles Territoriales de Santé du territoire, MAIA
- Établissements de santé et médico-sociaux
- Professionnels libéraux (médecins, infirmiers,...)
- Structures de service à domicile et services du Département sur le champ de l'Autonomie (personnes âgées et handicap)

## Exemple d'usage des outils numériques régionaux



Hélène a 70 ans, elle est diabétique et bénéficie d'un dispositif d'aides à domicile géré par le Département.

Lors d'une visite à domicile de son infirmière, celle-ci constate que l'état de santé d'Hélène s'est brusquement aggravé.

Elle alerte son médecin traitant, le Dr Privas, via la messagerie sécurisée MonSisra, pour un diagnostic.



Identifier & communiquer instantanément avec l'équipe de soins

Faire des téléconsultations avec son patient ou des téléexpertises avec l'équipe de soins



Hélène étant très faible, son médecin décide de s'entretenir avec elle par visioconférence, via l'outil de téléconsultation régional.

A l'issue de l'acte, il transmet son compte-rendu et sa prescription à sa patiente sur **Mon Espace Santé** et son **DMP**.

Recevoir directement ses documents patient suite à une consultation



Au vu des symptômes d'Hélène, le Dr Privas décide d'une hospitalisation.

Dès son entrée à l'hôpital, les équipes de soins accèdent à l'outil de coordination MesPatients et prennent connaissance de son dossier pour adapter la prise en charge.



Partager les documents de liaison et de synthèse entre l'hôpital et la ville lors d'une hospitalisation non programmée

Partager les informations de prise en charge du domicile (fiche de liaison APA, plan de soin,fiches d'orientation...) La CPTS et le dispositif d'appui à la coordination sont alertés par les outils numériques de son hospitalisation et se rapprochent de l'établissement de santé pour organiser son retour à domicile, en concertation avec l'infirmière et le service d'accompagnement à domicile.

Le compte-rendu de consultation hospitalière d'Hélène lui est transmis dans son **Dossier Médical Partagé (DMP).** 

Recevoir les comptes rendus & prescriptions nécessaires à la prise charge des patients et des usagers

Tout au long de sa prise en charge, son médecin traitant reste informé, étant habilité pour accéder aux échanges sécurisés et aux documents transmis, accessibles depuis **MonSisra** et **MesPatients**.